

Imaginons ensemble la route durable

S^t Gély du Fesc - Bel Air

Liaison
Intercantonale
d'Évitement
Nord
de Montpellier

**N
E
E
E**



Bilan de la concertation

menée du 17 juin au 30 septembre 2013

Tout le projet sur lien.herault.fr

Remerciements

La concertation qui s'est déroulée entre le 17 juin et le 30 septembre 2013 a été un très grand succès de participation et de mobilisation, à la fois du public et des acteurs du territoire.

Plusieurs milliers de personnes ont exprimé un avis ou une remarque, aussi bien par le biais du site Internet ou des registres mis à disposition dans les mairies, qu'à travers des pétitions ou les interventions en réunions publiques.

Quelles que soient les passions soulevées par le projet, le civisme a prévalu, le débat est resté maîtrisé, riche, souvent très argumenté. Les paroles divergentes ont été écoutées.

Un grand merci à vous tous, habitants du secteur directement impliqués par le projet pour cette mobilisation et cette forte participation.

Nos remerciements vont ensuite aux **Maires des sept communes** concernées, pour leur accueil et la qualité du soutien logistique qui a été pour beaucoup dans le succès de la concertation.

Nous n'oublierons pas non plus **tous les acteurs du territoire**, communes et leurs établissements de coopération intercommunale, services de l'Etat, chambres consulaires, associations de toute nature, qui ont porté leur contribution et enrichi le débat de leurs avis éclairés.

Le Département vous donne maintenant rendez-vous pour l'enquête publique relative au projet qui est envisagée au cours du second semestre 2014.

RAPPEL DU CONTEXTE

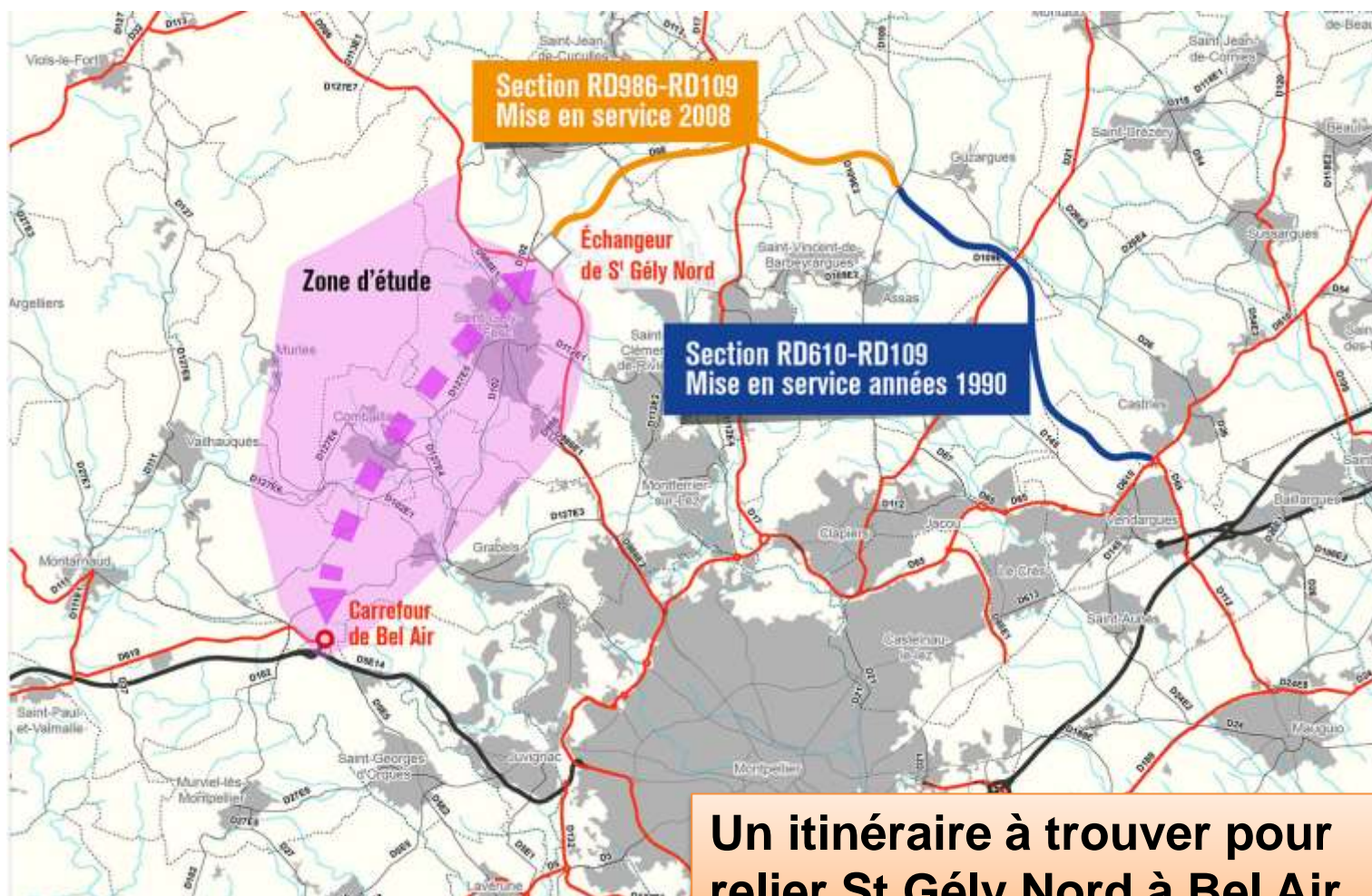
La volonté affirmée du Département : achever le LIEN dans les meilleurs délais

- L'annulation de la DUP par le tribunal administratif visait la procédure mais **ne condamnait pas le projet**, l'Assemblée départementale a donc délibéré le 3 juin dernier pour :
 - ▶ Préciser les objectifs du projet
 - ▶ Relancer la procédure de concertation préalable intégrant la problématique du contournement de St Gély du Fesc en élargissant le périmètre d'étude à 7 communes
 - ▶ Soumettre 4 variantes de fuseaux contrastées entre les carrefours de Bel Air et de St Gély Nord
 - ▶ Ouvrir une concertation publique entre le 17 juin et le 30 septembre
 - ▶ Diffuser largement l'information par le biais d'expositions, de plaquettes, d'un espace Internet et l'organisation de trois réunions publiques sectorisées.

- La concertation s'est déroulée entre le 17 juin et le 30 septembre 2013

- L'Assemblée départementale a tiré le bilan de cette concertation le 18 novembre et a ainsi arrêté les grandes lignes du projet et les mesures d'accompagnement issues des points particuliers soulevés lors de la concertation.

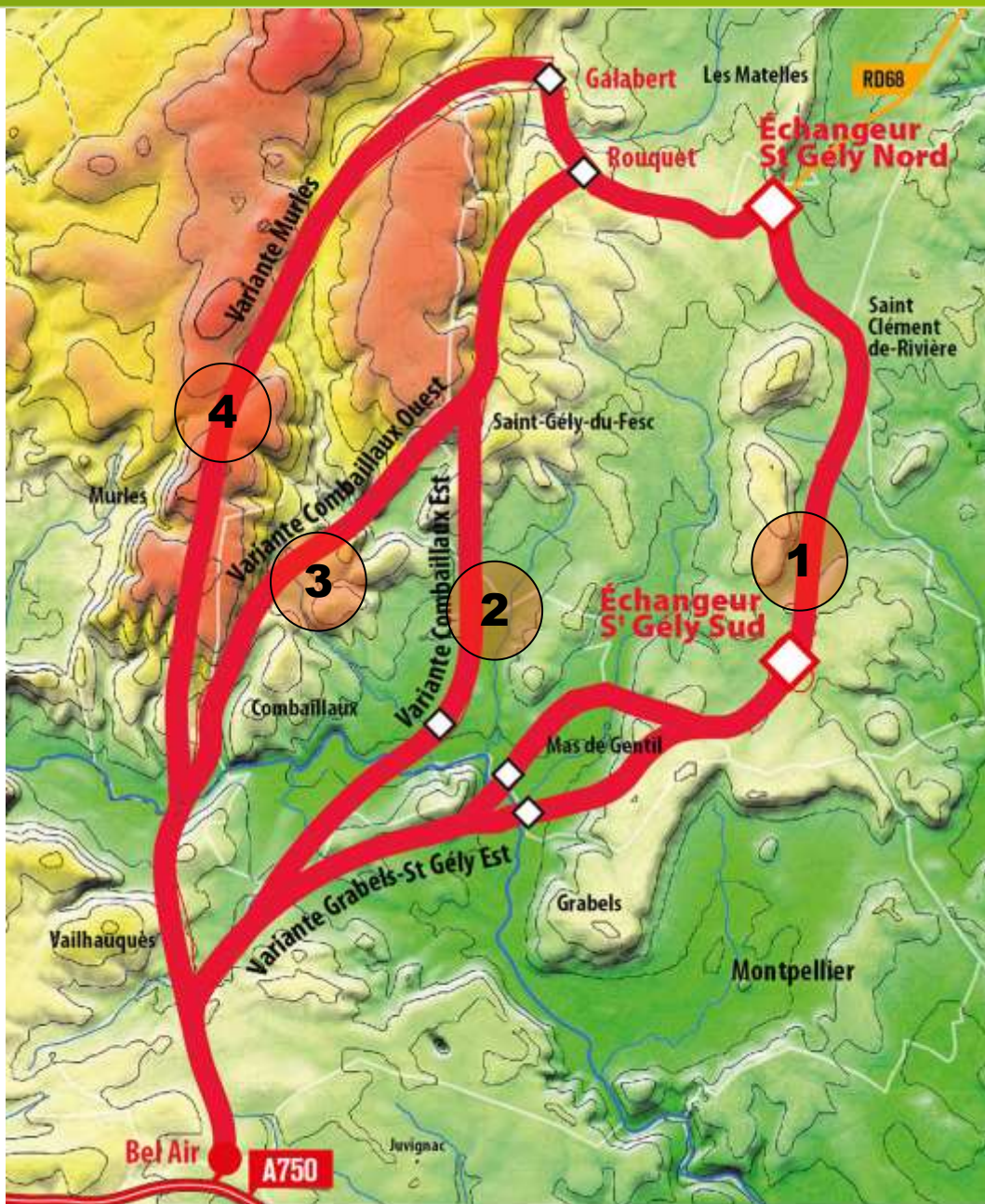
RD68 : un projet engagé depuis 20 ans



► Objectifs

- Désenclaver l'arrière-pays et la périphérie de Montpellier au moyen d'une liaison routière efficace,
- Dynamiser ce territoire, en le rendant plus accessible et donc plus attractif sur le plan économique,
- Faciliter les accès aux équipements touristiques, aux espaces naturels et de loisirs,
- Fluidifier et diffuser le trafic routier, en diminuant les temps de trajets,
- S'inscrire dans l'organisation des déplacements de l'aire urbaine en facilitant le développement des transports en communs et les rabattements intermodaux, en cohérence avec les documents de planification,
- Contribuer à résoudre les problèmes de sécurité routière et limiter la saturation des pénétrantes urbaines de Montpellier.

Les 4 variantes mises en débat



► les variantes

1. Variante Grabels-St Gély Est par l'échangeur St Gély Sud
Cette variante faisait l'objet de **deux options** :
 - A. par le sud du Mas de gentil
 - B. par le Nord du Mas de Gentil
2. Variante Combaillaux Est par Le Rouquet
3. Variante Combaillaux Ouest par le Rouquet
4. Variante Murles par Galabert

Le déroulement de la concertation

Une concertation multiforme et très suivie

→ Avec le public

- ▶ **Site Internet (plus de 10.000 connections et 720 messages)**
- ▶ **Exposition et registre de concertation dans les communes et à l'hôtel du Département (184 avis déposés)**
- ▶ **3 réunions publiques très suivies:**
 - 9 septembre à St Gély du Fesc, avec environ 400 personnes
 - 11 septembre à Combaillaux, avec environ 600 personnes
 - 18 septembre à Grabels, avec environ 500 personnes.

→ Prises de positions, pétitions et rencontres avec les associations

- **Comité de Défense des Riverains du LIEN », reçue le 18/06/2013**
- **« Objectif LIEN », reçue le 4/07/2013
pétition de 178 signatures**
- **« Non aux tracés nord du LIEN », reçue le 4/09 - pétition de 552
signatures**
- **« Vivre à Combaillaux », reçue le 4/07/2013
pétition de 1038 signatures.**
- **« La Fontaine de Rougé », par courrier et pétition de 313 signatures**
- **« Saint Gély Nature », plusieurs courriers**
- **« Défense du Cadre de vie à St Clément de Rivière », courrier et reçue le
17/09/2013**
- **« Grabels Cœur de Village » par courrier et reçue le 9/10/2013**
- **« Les Berges de la Mosson », par mail sur le registre numérique**



Une concertation multiforme et très suivie

→ Avis institutionnels

- **Chambre d'Agriculture de l'Hérault**
- **Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier,**
- **Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL Languedoc Roussillon),**
- **Agence Régionale de Santé (ARS Languedoc Roussillon),**
- **Fédération Départementale des Chasseurs**
- **Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA),**
- **Cave Coopérative « Les Vignerons du Pic »,**
- **Conservatoire des Espaces Naturels Languedoc Roussillon**

→ L'expression des communes et des EPCI

- ▶ **Délibérations des Conseils municipaux**
 - **Saint Gély du Fesc, Vailhauquès, Murles, Combaillaux, Les Matelles, St Clément de Rivière,**
 - **Saint Vincent de Barbeyrargues, Assas, Teyran, Causse de la Selle, Saint Mathieu de Trévières, Le Triadou,**
- ▶ **Avis du maire de Grabels**
- ▶ **Délibérations des structures intercommunales**
 - **Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup,**
 - **Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises,**

PREMIER BILAN

Une confirmation de l'opportunité du projet

- La très forte mobilisation du public et des acteurs institutionnels confirme l'utilité du projet et la nécessité d'achever **rapidement** le LIEN.
 - ▶ Seul un très petit nombre d'avis (moins de 20) est défavorable au principe du projet.
 - ▶ L'urgence de la réalisation est souvent soulignée.

- Sur les quatre variantes proposées la très **large majorité des avis est favorable** à la variante 1 avec le passage au sud du Mas de Gentil.

- Des recommandations ont été formulées, voire des craintes exprimées afin **de limiter les nuisances générées par ce type d'ouvrage** :
 - ▶ Prise en compte des protections phoniques
 - ▶ Respect des ressources en eau et limitation des risques de pollution ou d'aggravation des inondations
 - ▶ Garantie sur le non doublement du LIEN sauf entre les deux échangeurs Sud et Nord de St Gély
 - ▶ Amélioration du projet (compléter l'échangeur de St Gély-Centre avec la RD121e1, favoriser les parkings de rabattement ou de covoiturage à proximité du LIEN, sécurité et fluidité de la RD986 jusqu'au carrefour de la Lyre, ...)
 - ▶ Mise en œuvre d'actions spécifiques dans le domaine de l'agriculture ou de la chasse.

Synthèse des éléments d'analyses justifiant le choix

→ L'expression générale (public, institutions, service de l'Etat, collectivités) et les études préalables menées ont montré sans ambiguïté que la variante 1A par le sud du Mas de Gentil présente **le meilleur compromis au regard des 4 critères** d'appréciation annoncés en début de concertation

Grille d'analyse multicritères

Efficacité de l'infrastructure et dynamisme du territoire :

Au regard des distances parcourues moindres, des temps de parcours plus performants et d'une meilleure diffusion du trafic.

Complexité technique et coût :

Au regard d'un coût moindre et d'échelonnement possible des travaux, d'ouvrages d'art et des terrassements moins importants.

Faire une route durable

Respect des normes et contraintes environnementales

Consommation des espaces naturels ou agricoles :

Au regard d'un moindre impact sur les sols à fort potentiel agronomique et sur les entreprises agricoles existantes.

Impact sur l'environnement dans toutes ses dimensions physiques et humaines :

Au regard du moindre impact sur le cadre de vie, la biodiversité et la gestion des matériaux.

LA DÉCISION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Les décisions principales

- **Retenir** la variante « Grabels- Saint-Gély Est » avec l'option Sud du Mas de Gentil (variante 1A), sur la base des caractéristiques principales soumises à la concertation.
- **Poursuivre** les études détaillées et les procédures nécessaires à la mise en œuvre de cette variante 1A dans les meilleurs délais.
- **S'engager**, pour la suite du projet, à tenir compte au mieux des recommandations et des observations formulées par le public et les partenaires institutionnels durant la concertation.

Les engagements du Conseil général

→ Concernant l'efficacité de l'infrastructure :

- ▶ **Actions complémentaires** visant, d'une part à se prémunir des risques de trafic parasite induit dans la traversée de Grabels, d'autre part à améliorer la fluidité et la sécurité de la RD 986 entre St Gély et le carrefour de La Lyre ;
- ▶ Réalisation sur la déviation de St Gély du Fesc **des deux bretelles nord de l'échangeur avec la RD112e1** dans le secteur du golf de Coulondres ;
- ▶ Mise en œuvre d'aménagements complémentaires visant à **inciter l'utilisation des modes alternatifs** à la voiture particulière, notamment en matière de transports en communs (parkings relais connectés aux lignes de bus, parking de covoiturage) et de réseaux cyclables (rabattements et transparences au service des continuités) ;

→ Concernant la consommation des espaces naturels ou agricoles

- ▶ Réalisation d'un **diagnostic agricole** à l'échelle du périmètre perturbé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, de façon à bien quantifier les impacts résiduels sur le parcellaire et les exploitations;
- ▶ Mise en œuvre d'actions visant à **limiter les perturbations sur la faune sauvage**, couplées avec des aménagements pour traiter les traversées d'animaux, en collaboration avec la Fédération Départementale des Chasseurs;

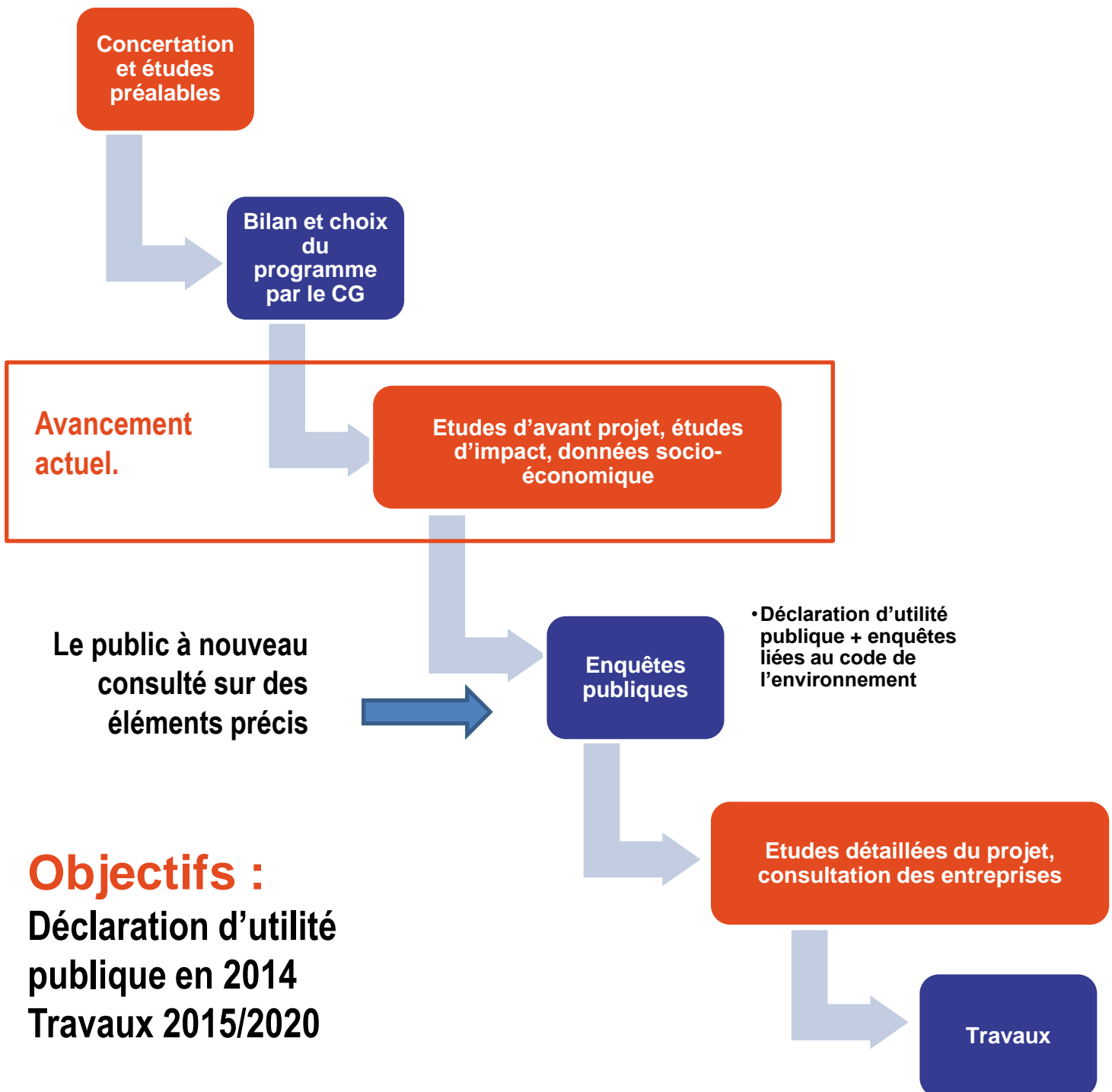
→ Concernant l'environnement

- ▶ Instauration de **dispositifs volontaristes de suivi et de contrôles sur le bruit et la qualité de l'air**, de façon à vérifier le respect des engagements du maître d'ouvrage sur ces questions en toute transparence ;

→ Concernant la complexité technique et le coût :

- ▶ **Réalisation échelonnée du projet**, avec la possibilité de reporter le doublement de la section courante de la déviation de St Gély lorsque le trafic constaté le rendra nécessaire.

Le déroulement du projet



Le Département vous donne maintenant rendez-vous pour l'enquête publique envisagée au second semestre 2014